



# Conseil économique et social

Distr. générale  
17 novembre 2022  
Français  
Original : anglais

## Commission du développement social

Soixante et unième session

6-15 février 2023

Point 3 b) ii) de l'ordre du jour provisoire\*

**Suite donnée au Sommet mondial**

**pour le développement social et à la vingt-quatrième**

**session extraordinaire de l'Assemblée générale :**

**examen des plans et programmes d'action**

**des organismes des Nations Unies concernant**

**la situation de certains groupes sociaux :**

**Programme d'action mondial pour la jeunesse**

## Politiques et programmes mobilisant les jeunes

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Soumis en application de la résolution [59/1](#) de la Commission du développement social, le présent rapport rend compte de l'action collective menée en faveur et aux côtés des jeunes dans le domaine des technologies numériques, des mesures de lutte contre la fracture numérique et des répercussions de ces questions sur le plan de la santé, de l'éducation et de l'emploi. Il aborde les effets des technologies numériques et de la fracture numérique sur les jeunes dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il examine le rôle des technologies dans les initiatives de relèvement, ainsi que les mesures prises pour combler le fossé dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Élaboré à partir d'informations transmises par des États Membres, des entités des Nations Unies et des organisations de jeunes, il contient des recommandations clés à l'intention de la Commission.

\* [E/CN.5/2023/1](#).



## I. Introduction

1. Dans sa résolution 59/1 relative aux politiques et programmes mobilisant les jeunes, la Commission du développement social a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante et unième session, un rapport complet sur l'application de ladite résolution, notamment sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse et les liens avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle y a souligné que les jeunes manquaient souvent des compétences numériques professionnelles qui leur permettraient d'accéder au marché du travail et, que pour réduire la proportion de jeunes déscolarisés et sans emploi ni formation, il était nécessaire d'augmenter la proportion de jeunes disposant des compétences nécessaires à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat. Elle a également constaté que les technologies numériques pouvaient faciliter la transition vers une société plus inclusive, plus équitable, plus résiliente et plus durable. Pour l'établissement du rapport du Secrétaire général, le Secrétariat a consulté les États Membres et les entités des Nations Unies qui sont membres du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, ainsi que des organisations de jeunes. Des réponses ont été reçues de 22 États Membres<sup>1</sup>, de 16 entités des Nations Unies<sup>2</sup> et de plusieurs organisations partenaires de jeunes et d'aide à la jeunesse.

2. La section II du présent rapport fait le point sur la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

3. La section III donne des éléments de contexte sur les technologies numériques et la fracture numérique à l'échelle mondiale. Elle expose les politiques et programmes portant sur ces questions, leur incidence sur les mutations structurelles qui se produisent dans la société et l'économie et leurs répercussions sur les jeunes, ainsi que les diverses mesures mises en œuvre pour réduire la fracture numérique.

4. La section IV aborde les effets de la fracture numérique sur les jeunes dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé, et présente les mesures prises par des États Membres et des entités des Nations Unies pour remédier aux problèmes relevés et concrétiser les ambitions du Programme d'action mondial pour la jeunesse et du Programme 2030, notamment depuis le commencement de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) au début de 2020.

5. La section V passe en revue les activités menées par les organisations de jeunes et d'aide à la jeunesse.

6. La section VI, qui conclut le rapport, contient une série de recommandations.

---

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Chine, Colombie, Égypte, El Salvador, France, Grèce, Inde, Jordanie, Lettonie, Luxembourg, Malaisie, Maurice, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Slovaquie, Suède et Türkiye.

<sup>2</sup> Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, Centre du commerce international, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Département de la communication globale du Secrétariat de l'ONU, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation internationale pour les migrations, Organisation mondiale de la Santé, Programme des Nations Unies pour le développement et Union internationale des télécommunications.

## II. Mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse et du Programme de développement durable à l'horizon 2030

7. Le rôle singulier des jeunes dans le développement mondial et la société est reconnu de longue date. Pour favoriser la mobilisation des jeunes, l'Assemblée générale a adopté, dans sa résolution 50/81, le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, puis renouvelé ses engagements dans sa résolution 62/126, qui offre aux États Membres un cadre directeur et des orientations concrètes pour améliorer la situation des jeunes.

8. Les 15 domaines d'activité prioritaires<sup>3</sup> énoncés dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse sont pris en compte dans des stratégies internationales ciblées<sup>4</sup> et des cadres internationaux plus larges, comme le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale). Dans la déclaration qu'elle a faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (résolution 75/1), l'Assemblée générale a souligné l'importance du multilatéralisme et défini 12 domaines d'action pour relever les défis actuels et futurs.

9. Dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), publié en 2021, le Secrétaire général a notamment pris l'engagement d'être à l'écoute des jeunes et de travailler à leurs côtés, car ce sont eux qui devront supporter les conséquences des actions et de l'inaction d'aujourd'hui. Dans le même esprit, les États Membres s'étaient auparavant engagés, dans le cadre du Programme d'action mondial pour la jeunesse, à prendre des mesures concrètes pour favoriser le plein épanouissement de l'une des plus grandes cohortes de jeunes de l'histoire de l'humanité et pour améliorer la situation des jeunes en ne laissant personne de côté. Notre Programme commun comporte également une série d'engagements envers les générations futures.

10. La communauté internationale a toujours considéré que l'utilisation des technologies pouvait être un moteur de progrès sur la voie du développement durable, mais qu'elle n'était pas dénuée de risques. Dans ce contexte, les États Membres se sont engagés à augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat (cible 4.4 associée aux objectifs de développement durable), à renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes (cible 5.b) et à parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre (cible 8.2).

11. Notre Programme commun met en évidence la nécessité de mettre les technologies numériques au service de l'humanité. Si l'on veut y parvenir, il faut que les technologies aient un coût abordable, qu'elles fournissent des informations fiables

<sup>3</sup> L'éducation, l'emploi, la faim et la pauvreté, la santé, l'environnement, l'usage de substances, la justice pour mineurs, les loisirs, les filles et les jeunes femmes, la participation pleine et effective des jeunes à la vie de la société et à la prise de décisions, la mondialisation, les technologies de l'information et des communications, le VIH/sida, les conflits armés et les questions intergénérationnelles.

<sup>4</sup> Le Programme d'action mondial pour la jeunesse, l'Action mondiale accélérée en faveur de la santé des adolescents (AA-HA !), l'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse et les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) du Conseil de sécurité.

et justes, et que les jeunes puissent naviguer sur les réseaux en toute sécurité. Dans Notre Programme commun, il est proposé que l'accès universel à Internet soit reconnu comme un droit humain. Il y est également souligné le risque de déstabilisation lié aux technologies, ainsi que les récentes préoccupations et la méfiance à l'égard de la technologie et d'Internet.

12. Dans ses résolutions [72/242](#) et [73/17](#), l'Assemblée générale a pris acte de l'incidence de la technologie sur les objectifs de développement durable et, en 2020, le Secrétaire général a publié le Plan d'action de coopération numérique ([A/74/821](#)) afin de promouvoir un espace numérique plus sûr et plus équitable en garantissant une connectivité universelle d'ici à 2030, en promouvant les biens publics numériques, en assurant l'inclusion numérique de toutes et tous, en renforçant les capacités numériques, en protégeant les droits humains, en appuyant la coopération mondiale dans le domaine de l'intelligence artificielle, en favorisant la confiance et la sécurité et en améliorant l'efficacité de l'architecture de la coopération numérique.

13. Afin de tirer parti des bienfaits de la technologie pour l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à des emplois décents, il est impératif de renforcer les capacités des utilisateurs et des prestataires de services et de développer les infrastructures. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse encourage la formation continue des jeunes à la maîtrise des technologies. En 2021, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a publié la Déclaration mondiale Rewired sur la connectivité pour l'éducation, qui présente des orientations pour que soit tiré le meilleur parti des bienfaits de la technologie pour l'éducation. Dans sa Déclaration du centenaire pour l'avenir du travail, l'Organisation internationale du Travail (OIT) s'est engagée à garantir une transition juste vers un avenir du travail durable, notamment en exploitant les technologies et en promouvant l'acquisition de compétences tout au long de la vie.

### III. Technologies numériques et fracture numérique

#### A. Aperçu de la situation actuelle concernant les technologies numériques et la fracture numérique

14. La connectivité numérique ne cesse de croître. Près de 95 % de la population mondiale vit aujourd'hui à portée d'un réseau mobile à large bande. La pandémie de COVID-19 a accéléré l'utilisation d'Internet, le trafic de données ayant grimpé de 40 à 50 % pendant les périodes de confinement<sup>5</sup>. Il subsiste toutefois un fossé numérique, qui reflète et amplifie des inégalités socioéconomiques plus larges. À l'heure actuelle, seulement 63 % de la population mondiale utilise Internet, alors même que cette proportion pourrait être plus importante. De grandes disparités existent entre les régions : la part d'internautes est proche de 95 % en Europe, dans la Communauté d'États indépendants et en Amérique, tandis qu'elle continue d'augmenter dans les États arabes (66 %), en Asie-Pacifique (61 %) et en Afrique (33 %). La fracture numérique persiste également entre les populations urbaines et rurales (76 % contre 39 %), ainsi qu'entre les hommes et les femmes (62 % contre 57 %), les hommes étant plus nombreux à utiliser Internet dans toutes les régions, sauf en Amérique<sup>6</sup>.

15. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont des utilisateurs d'Internet plus assidus que le reste de la population. Toutefois, seul un tiers des jeunes utilise Internet dans les

<sup>5</sup> Agence internationale de l'énergie, *Data Centres and Data Transmission Networks* (consulté en 2022).

<sup>6</sup> Union internationale des télécommunications (UIT), *Rapport 2022 sur la connectivité dans le monde* (Genève, 2022).

pays à faible revenu, contre une utilisation quasi universelle dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Le niveau de scolarité constitue un autre facteur déterminant, puisque 94 % des personnes ayant suivi des études supérieures utilisent Internet, contre 85 % des personnes ayant un niveau secondaire ou correspondant au second cycle des études secondaires ; la proportion est encore moins élevée chez les personnes n'ayant qu'une instruction primaire ou égale au premier cycle des études secondaires<sup>7</sup>. Les inégalités existantes ont été amplifiées par la COVID-19. En avril 2020, au plus fort de la première vague de confinements, l'éducation de plus de 1,5 milliard d'élèves et de jeunes a été perturbée<sup>8</sup>. Quelque 706 millions d'apprenants ne disposent pas d'une connexion Internet chez eux et n'ont pas pu prendre part à l'enseignement en ligne<sup>9</sup>. De nombreuses données témoignent d'une perte d'apprentissage dans tous les pays et montrent que, d'une part, les élèves pauvres accusent un retard plus important et que, d'autre part, les cas de décrochage sont plus fréquents chez les élèves plus âgés, bien que la plupart des pays n'aient pas recueilli systématiquement de données sur ces deux aspects<sup>10</sup>.

16. Les technologies numériques et la connectivité se heurtent à plusieurs obstacles. Selon des estimations, il faudra investir 428 milliards de dollars, notamment au titre des infrastructures et de la fourniture de services à haut débit, afin de garantir un accès universel à Internet d'ici à 2030. Quelque 40 milliards de dollars sont également nécessaires au développement des compétences informatiques et à l'élaboration de contenus<sup>11</sup>. En ce qui concerne les freins à l'utilisation d'Internet, les personnes, dont des jeunes, interrogées dans le cadre d'enquêtes menées dans 49 pays ont le plus souvent invoqué l'inutilité d'Internet, le coût important du matériel et les frais d'abonnement élevés. Garantir l'accès à une connexion haut débit à un coût abordable et renforcer les compétences nécessaires à une utilisation productive d'Internet sont des mesures indispensables pour raccorder tous les habitants de la planète et permettre aux jeunes de tirer pleinement profit de cet accès. S'agissant des compétences, seuls 8 des 77 pays pour lesquels des données sont disponibles ont atteint l'objectif consistant à porter à 70 % la proportion de citoyens dotés de compétences informatiques de base, et seuls 11 pays sur 76 sont parvenus à ce que 50 % de leur population possède des compétences intermédiaires<sup>12</sup>. À mesure que les technologies numériques se répandent, il importe d'en généraliser l'accès et de maximiser la capacité d'en tirer parti, et ce, en veillant à ne pas aggraver l'exclusion de jeunes déjà marginalisés, comme les jeunes en situation de handicap, en mettant à disposition des technologies d'assistance.

## B. Politiques et programmes visant à réduire la fracture numérique

17. Face à la pandémie de COVID-19 et à l'évolution de la menace au début de l'année 2020, les entités des Nations Unies et leurs partenaires ont mis au point des stratégies conjointes d'intervention opérationnelle se déclinant en trois axes : a) la riposte sanitaire ; b) la riposte socioéconomique et humanitaire ; c) le relèvement

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « 1,3 milliard d'élèves concernés par la fermeture de leur école ou université selon l'UNESCO : les chiffres, en baisse, montrent un début de réouverture des écoles dans le monde », communiqué de presse, 29 avril 2020.

<sup>9</sup> UNESCO, « Fracture numérique préoccupante dans l'enseignement à distance », 21 avril 2020.

<sup>10</sup> Laura Moscovitz et David K. Evans, « Learning loss and student dropouts during the Covid-19 pandemic: A review of the evidence two years after schools shut down », document de travail n° 609 (Washington, Center for Global Development, 2022).

<sup>11</sup> UIT, *Connecting humanity: Assessing Investment Needs of Connecting Humanity to the Internet by 2030* (Genève, 2020).

<sup>12</sup> UIT, *Rapport 2022 sur la connectivité dans le monde*.

durable et porteur de transformations. Des ressources provenant de l'ensemble du système ont été affectées dans le cadre du Plan de réponse humanitaire global COVID-19 et du fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, étant clairement entendu que le relèvement supposerait d'accorder une attention particulière aux personnes les plus susceptibles de se trouver en situation de vulnérabilité, comme les jeunes<sup>13</sup>. Compte tenu de la nécessité de promouvoir les systèmes numériques pour appuyer et améliorer les moyens d'existence et la prestation de services sociaux, les financements ont notamment été alloués à des projets axés sur l'éducation, l'emploi, les moyens d'existence et la santé des jeunes<sup>14</sup>.

18. Les technologies numériques sont des leviers d'action déterminants à l'appui de la concrétisation des objectifs de développement durable. Leur diffusion recèle de nombreuses possibilités pour remédier aux problèmes engendrés par la COVID-19, accroître l'inclusion numérique et reconstruire en mieux. La numérisation accélérée des services publics a permis de fournir à distance des services de santé, et notamment de mettre à disposition des informations, d'assurer des consultations médicales et de dispenser des formations en ligne à des professionnels de la santé. La mise en œuvre des mesures de protection sociale dans le cadre de la riposte à la pandémie et des efforts de relèvement s'est grandement appuyée sur les technologies numériques, qui ont souvent mobilisé des partenariats public-privé et entraîné une hausse des taux d'inclusion. Le système d'éducation publique a profondément pâti des mesures de distanciation physique : le théâtre des apprentissages s'est déplacé au domicile des apprenants, plus de 90 % des ministères de l'éducation ayant instauré des politiques en faveur de l'enseignement numérique et de l'enseignement à distance<sup>15</sup>. Le monde du travail a lui aussi basculé en ligne, et le commerce électronique a connu une hausse spectaculaire. Les initiatives de soutien aux populations isolées et vulnérables, qui travaillent souvent dans des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, ont notamment consisté à améliorer les interactions au sein des chaînes d'approvisionnement et à appuyer les plateformes interentreprises<sup>16</sup>.

19. Des interventions stratégiques s'imposent pour faire en sorte que les avantages de la technologie soient accessibles à toutes les personnes et n'amplifient pas les inégalités existantes. Il y a lieu notamment de développer les infrastructures numériques, de garantir l'accès à des appareils numériques d'un coût abordable et de renforcer les capacités nécessaires à l'utilisation des ressources et à l'obtention d'informations exactes. Des stratégies et des programmes numériques ont été mis en place dans les États Membres, notamment en El Salvador, en Lettonie, au Luxembourg, en Malaisie et au Mexique, pour promouvoir un accès équitable aux infrastructures et capacités technologiques. À Maurice, des montants ont été inscrits au budget 2021/22 pour permettre aux familles à faible revenu de bénéficier gratuitement d'une connexion Internet haut débit. Pour remédier au déficit de

<sup>13</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires, *Plan de réponse humanitaire global COVID-19 : appel coordonné par les Nations Unies, avril-décembre 2020* (Genève, 2020) ; ONU, *Shared responsibility, global solidarity: responding to the socioeconomic impacts of COVID-19* (mars 2020).

<sup>14</sup> Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, *Global interim report of the United Nations COVID-19 Response and Recovery Fund for the period May to September 2020* (Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaire, 2020). Voir également : Bureau de la coordination des affaires humanitaires, *Plan de réponse humanitaire global COVID-19 : appel coordonné par les Nations Unies, avril-décembre 2020*.

<sup>15</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « COVID-19: are children able to continue learning during school closures? », (août 2020).

<sup>16</sup> Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Leveraging digital technologies for social inclusion », note de synthèse n° 92 (New York, 2021).

capacités numériques, l'Organisation des Nations Unies a lancé en 2020 l'initiative « Verified » afin d'augmenter le volume et la diffusion d'informations fiables et justes concernant la COVID-19, face au déluge de fausses informations sur les médias sociaux et les plateformes numériques.

### C. Mutations sociétales et économiques structurelles découlant de l'évolution du paysage technologique et de la mondialisation : contexte et conséquences sur la jeunesse

20. L'humanité vit l'un des plus importants tournants de son histoire. Les décisions concernant le réchauffement climatique, les nouvelles technologies, la protection sociale et l'urbanisation auront des conséquences sur les générations futures. La transformation structurelle, c'est-à-dire la migration des travailleurs des secteurs à faible productivité vers des activités à forte productivité, est prise en compte dans les cibles 8.2 et 9.2 associées aux objectifs de développement durable.

21. Le rôle des jeunes dans les mutations structurelles a été crucial à plusieurs moments de l'histoire, puisque ce sont traditionnellement les nouveaux entrants sur le marché du travail qui encouragent l'adoption de nouveaux modes de travail et de technologies plus modernes. Toutefois, en ouvrant la voie à des bouleversements technologiques mondiaux et à l'automatisation généralisée de la production, la quatrième révolution industrielle risque de briser la corrélation entre croissance de la productivité et croissance de l'emploi et de se traduire par une désindustrialisation précoce ou une stagnation du secteur manufacturier, en partie sous l'effet de la technologie<sup>17</sup>.

22. Les nouvelles technologies offrent la possibilité d'abandonner les technologies d'ancienne génération et d'apporter des changements structurels, comme en Afrique, où les « industries sans cheminées »<sup>18</sup> à moindre intensité de carbone ont connu un essor plus rapide que les industries traditionnelles orientées vers l'exportation de produits non miniers. À moins de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, il sera impossible de limiter le réchauffement planétaire à 2 degrés Celsius au XXI<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Le Secrétaire général a déclaré que l'analyse faite par le Groupe de travail I dans le cadre du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat représentait une alerte rouge pour l'humanité<sup>20</sup>. Comme indiqué dans Notre Programme commun, si l'on veut léguer un monde viable aux hommes et aux femmes qui viendront après nous, il faut établir un nouveau contrat social qui permette d'en faire davantage pour les jeunes générations et les générations futures et de combler « un vide manifeste dans la façon dont nous mesurons la prospérité et le progrès économiques ».

<sup>17</sup> Organisation internationale du Travail (OIT), *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2020 : la technologie et l'avenir des emplois* (Genève, 2020).

<sup>18</sup> Les industries sans cheminées génèrent des produits commercialisables, garantissent une forte valeur ajoutée par travailleur, regorgent d'emplois destinés à une main-d'œuvre peu ou moyennement qualifiée et sont en mesure d'aboutir à des changements technologiques et à une croissance de la productivité, tout en étant dépourvues des cheminées fumantes associées aux industries manufacturières de la révolution industrielle. L'agriculture à haute valeur ajoutée (comme la production de fleurs coupées), le tourisme, les services aux entreprises, les télécommunications, l'argent mobile et d'autres services financiers en sont quelques exemples. Richard S. Newfarmer, John Page et Finn Tarp, « Industries without smokestacks – industrialization in Africa reconsidered » (Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies, 2018).

<sup>19</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*, sixième rapport d'évaluation (Cambridge University Press, 2021).

<sup>20</sup> Déclaration du Secrétaire général, 9 août 2021.

23. La réduction de la fracture numérique favorisera un développement durable et socialement juste et la réalisation du droit à un environnement propre, sain et durable, qui passe notamment par l'adoption de mesures de coopération internationale destinées à aider les pays en développement à renforcer leurs capacités sur le plan des ressources humaines, institutionnelles et technologiques (voir la résolution 76/300 de l'Assemblée générale). L'accès aux technologies et les compétences nécessaires à leur utilisation peuvent concourir au plein emploi productif et aider chacun à obtenir un travail décent (objectif 8), stimuler l'accès à l'éducation et améliorer les résultats en matière de santé, notamment dans l'intérêt des jeunes. Dans son plan d'action de coopération numérique, le Secrétaire général souligne que les biens communs numériques favorisent les services publics numériques et les entreprises sociales et donnent aux jeunes la possibilité d'avoir voix au chapitre.

## **IV. Effets des technologies numériques et de la fracture numérique sur les jeunes dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé**

### **A. Éducation**

#### **1. Vue d'ensemble**

24. La fracture numérique influe sur la prestation des services d'éducation et les résultats de l'apprentissage, comme l'a mentionné l'Assemblée générale dans sa résolution 62/126. L'expansion des technologies à l'échelle mondiale et le recours accru à l'informatique ont creusé les inégalités existantes, qui se sont encore accentuées pendant la pandémie de COVID-19. Les inégalités en matière de capacités d'utilisation des technologies continueront d'influer sur le bien-être tout au long de la vie<sup>21</sup>.

25. Face à la pandémie, les écoles ont fermé leurs portes et l'enseignement a basculé en ligne, indépendamment du fait que les élèves aient accès ou non à Internet ou en maîtrisent les rudiments, ou que les enseignants et les écoles aient les moyens d'assurer l'enseignement en ligne<sup>22</sup>. Près d'un tiers des élèves dans le monde n'ont pas eu accès à l'éducation pendant plus d'un an<sup>23</sup> ; de nombreux ménages accédaient notamment à Internet au moyen d'une connexion mobile à large bande, qui pouvait s'avérer insuffisante pour des activités gourmandes en données comme l'enseignement à distance<sup>24</sup>.

26. La pandémie de COVID-19 a exacerbé l'incidence de la fracture numérique sur l'éducation et aggravé les inégalités mondiales. Les groupes socioéconomiques ayant un accès limité ou à Internet ou n'y ayant pas accès du tout sont relativement plus désavantagés aujourd'hui qu'avant la pandémie<sup>25</sup>. Cette dernière a réduit à néant les progrès en matière d'égalité des genres (objectif 5) et, depuis la réouverture des écoles, les enseignants signalent une banalisation de l'absence des filles. En raison d'une piètre connectivité, les réfugiés et les personnes déplacées peinent toujours à

<sup>21</sup> UIT, *Rapport 2022 sur la connectivité dans le monde*.

<sup>22</sup> Commission « Le large bande au service du développement durable », *The Digital Transformation of Education: Connecting Schools, Empowering Learners* (UIT, UNESCO et UNICEF, 2020) ; UIT, *Rapport 2022 sur la connectivité dans le monde*.

<sup>23</sup> UNESCO, « Ce qu'il faut savoir sur l'apprentissage numérique et la transformation de l'éducation » (4 octobre 2022).

<sup>24</sup> UIT, *Rapport 2022 sur la connectivité dans le monde*.

<sup>25</sup> Ibid.

acquérir des compétences numériques, ce qui compromet leurs perspectives d'éducation et d'emploi<sup>26</sup>.

## 2. Mesures prises par des États Membres

27. Soucieux de supprimer les obstacles financiers qui empêchent d'accéder à la technologie et à Internet, les États Membres ont adopté des mesures d'aide financière destinées à accroître l'accès à l'enseignement à distance et à renforcer les capacités en matière d'informatique et de communications. En Colombie, un programme de remboursement de 90 % des frais de scolarité a été lancé à l'intention des étudiants qui terminent un programme de maîtrise en informatique à l'étranger. En Grèce, dans le cadre de l'initiative pour l'amélioration de l'accès numérique, une aide financière a été apportée aux étudiants et à d'autres bénéficiaires en vue de l'achat de matériel technologique. À Maurice, un dispositif a été mis en place pour fournir un accès Internet gratuit aux ménages vulnérables et mettre des tablettes à la disposition des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire inscrits au registre social.

28. En Allemagne, en Azerbaïdjan, à Bahreïn, en Chine, en Jordanie, à Maurice, au Nicaragua, en Suède et en Türkiye, des investissements ont été réalisés en faveur de la création de solutions en ligne, en remplacement d'installations et de ressources éducatives en présentiel. En Inde, une plateforme en ligne a été mise en service pour permettre d'accéder librement à tous les cours dispensés dans le deuxième cycle du secondaire et au niveau postsecondaire. Une initiative a aussi été lancée dans le pays pour donner une impulsion à l'apprentissage numérique et concrétiser la transformation numérique des salles de classe.

29. Pour lutter contre la fracture entre les genres dans le domaine de l'éducation au numérique, des initiatives de perfectionnement des compétences numériques ciblant expressément les filles et les femmes ont été adoptées en Jordanie, au Luxembourg, à Maurice et en Türkiye.

30. Diverses mesures ont été élaborées pour réduire le fossé numérique entre les zones urbaines et les zones rurales. En Azerbaïdjan, des personnes vivant en milieu rural ont reçu une formation pour se spécialiser dans l'informatique. En Lettonie, des formations axées sur l'acquisition de compétences numériques ont été dispensées à titre prioritaire dans toutes les municipalités, y compris dans les régions rurales. En Inde, le programme Digital Saksharta Abhiyana a permis à 4,25 millions de citoyens d'acquérir des connaissances et des compétences numériques. En outre, le programme Pradhan Mantri Gramin Digital Saksharta Abhiyaan vise à enseigner à 60 millions de personnes âgées de 14 à 60 ans et vivant en milieu rural le b.a.-ba de l'informatique et du numérique.

31. En France, pour aider les pouvoirs publics à mieux cibler la politique en faveur de la jeunesse, des recherches ont été entreprises sur les usages du numérique par les jeunes. Une partie des investissements réalisés en faveur des technologies de l'information et des communications dans les écoles sert à former le personnel enseignant pour qu'il soit mieux à même d'utiliser ces technologies et d'apprendre aux élèves à les exploiter à leur avantage. En Allemagne, en Suède et en Türkiye, des programmes ont été lancés pour améliorer les compétences numériques du personnel enseignant. Au Luxembourg, une formation axée sur les moyens d'utiliser Internet en toute sécurité est désormais proposée aux enfants et aux jeunes dans les écoles primaires et secondaires.

<sup>26</sup> Commission « Le large bande au service du développement durable », *The Digital Transformation of Education: Connecting Schools, Empowering Learners*.

32. Les États Membres ont également adopté des initiatives de formation visant à doter les jeunes de compétences numériques. En Chine, des cours de perfectionnement des compétences numériques sont proposés, certains étant dispensés dans des écoles et des universités à l'intention des jeunes. À Maurice, des cours du même type sont proposés dans les centres de formation, les écoles et les établissements d'enseignement supérieur. En Slovaquie, des cours de formation aux compétences numériques ont été mis sur pied à l'usage des jeunes et des personnes travaillant à leurs côtés.

### **3. Mesures prises par des entités des Nations Unies**

33. Les entités des Nations Unies et les groupes de jeunes ont insisté sur l'importance accrue des technologies dans le domaine de l'éducation et souligné combien les inégalités d'accès aux technologies avaient accentué les clivages. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont mis en exergue le fait que la fermeture des écoles dans le sillage de la COVID-19 touchait certains groupes de manière disproportionnée, notamment les personnes déjà défavorisées, comme les jeunes en situation de handicap, les migrants et les personnes ayant un accès limité à Internet. Consciente que des millions de jeunes n'ont pas pu accéder à l'éducation pendant la pandémie en raison des inégalités croissantes dans le domaine du numérique, la CNUCED œuvre en collaboration avec d'autres intervenants à la création d'un environnement numérique propice à l'éducation des jeunes. Plusieurs entités, dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ont apporté un soutien aux pays au moment de la transition vers les plateformes numériques et du passage à l'enseignement en ligne pendant la pandémie.

34. La numérisation de l'éducation a été l'un des principaux axes du Sommet sur la transformation de l'éducation, convoqué par le Secrétaire général en septembre 2022. Ce sommet a été l'occasion de lancer un appel mondial à l'action en faveur de la qualité de l'apprentissage numérique public pour tous et d'inaugurer, sous l'égide du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'UNESCO, un partenariat pour les passerelles vers l'apprentissage numérique public, qui vise à créer des plateformes et des supports d'apprentissage numérique inclusifs et à améliorer ceux qui existent. Également mise en lumière au cours du sommet, l'initiative Giga lancée par l'UIT et l'UNICEF a pour objectif de connecter chaque école à Internet et de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'information, à des perspectives d'avenir et à davantage de choix. En Indonésie, l'OIM a appuyé le règlement ministériel sur l'éducation dans les situations d'urgence liées à la maladie à coronavirus, qui prévoyait le versement d'une allocation Internet aux étudiants.

35. Compte tenu de l'importance qu'il y a à associer les jeunes aux efforts de développement, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse ont tous deux consulté les jeunes sur des questions touchant l'éducation et la technologie. L'UIT a organisé le premier Sommet mondial sur la jeunesse « Generation Connect » en 2022, au cours duquel 5 000 jeunes du monde entier ont renforcé leurs compétences numériques et échangé avec des décideurs issus des quatre coins de la planète. Le Bureau de l'Envoyée spéciale pour la jeunesse s'est lui aussi attaqué aux conséquences de la fracture numérique sur l'éducation, notamment en collaborant avec l'UIT dans le cadre de l'organisation d'une consultation numérique auprès de jeunes, qui a éclairé l'appel de la jeunesse à l'action intitulé « Mon avenir numérique », présenté lors de la Conférence mondiale de développement des télécommunications en 2022.

36. Le PNUD a facilité la tenue de consultations auprès de jeunes dans le monde entier, dont une consultation en ligne sur la technologie au service de la démocratie, organisée en 2021. Le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Guatemala a également organisé des manifestations en ligne consacrées aux effets de la pandémie de COVID-19 sur l'éducation et l'emploi du point de vue des droits humains. La CNUCED a organisé ou coorganisé plusieurs séances sur le thème de la réduction de la fracture numérique et de l'utilisation des technologies numériques dans le secteur de l'éducation.

37. Sur la base des recherches approfondies qu'il a menées auprès des jeunes d'Asie du Sud-Est, l'UNICEF a conclu que la fracture numérique était souvent perçue, à tort, comme la conséquence d'un manque de matériel et d'infrastructures, alors qu'en réalité, les ressources, les compétences numériques et l'accompagnement des jeunes et des personnes qui interagissent avec eux jouent un rôle tout aussi important<sup>27</sup>. L'utilité de la formation aux compétences numériques a été mise en relief, notamment par la CEPALC, qui a souligné la nécessité d'accomplir des progrès dans le perfectionnement des compétences numériques et la promotion des droits numériques des personnes. La campagne OIT-UIT sur les compétences numériques vise à mobiliser des investissements en faveur des compétences numériques des jeunes. L'UIT gère également le projet « EQUALS Her Digital Skills Badges », qui propose un programme de formation et de certification des compétences numériques s'adressant aux filles et aux jeunes femmes.

## B. Emploi

### 1. Vue d'ensemble

38. L'emploi et l'employabilité des jeunes sont des sujets de préoccupation majeure à l'échelle mondiale, et leurs liens avec les technologies numériques ont été mis en évidence par la pandémie de COVID-19. Les objectifs relatifs au plein emploi productif et au travail décent qui sont énoncés dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1 de l'Assemblée générale) ont été réaffirmés par l'Assemblée générale dans des résolutions ultérieures, notamment dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). En septembre 2018, le Secrétaire général a lancé Jeunesse 2030, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, et le partenariat mondial Génération sans limites, qui vise à faire en sorte que, d'ici à 2030, chaque jeune ait accès à l'éducation, à l'apprentissage, à la formation ou à l'emploi. Les résolutions de l'Assemblée générale sur les politiques et les programmes mobilisant les jeunes témoignent d'un engagement croissant à combler la fracture numérique qui sépare les jeunes, à garantir la prise en compte des technologies de l'information et des communications dans l'enseignement et la formation (résolution 72/146), à promouvoir l'innovation au sein de la jeunesse (résolution 74/121) et à favoriser l'employabilité et l'inclusion sociale des jeunes sachant qu'il est essentiel d'améliorer leurs compétences numériques (résolution 76/137).

39. La pandémie a accentué les obstacles à l'emploi des jeunes et creusé davantage le fossé numérique. En 2020, la proportion mondiale de jeunes déscolarisés et sans emploi ni formation avait atteint 23,3 % et, en 2022, quelque 73 millions de jeunes devraient être au chômage (soit 6 millions de plus qu'en 2019), les jeunes femmes

<sup>27</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Adolescent engagement and skills acquisition in digital spaces: Understanding opportunities, empowerment and inclusion online* (Bangkok, 2021).

étant plus touchées que les jeunes hommes<sup>28</sup>. Le déficit d'infrastructures nécessaires à l'accès à l'électricité, à Internet et à du matériel technologique (ordinateurs, tablettes ou smartphones) a aggravé les inégalités en matière d'accès à l'éducation, à la formation et à des emplois décents<sup>29</sup>. Si aucune action véritable n'est entreprise, les progrès accomplis à l'égard de la cible 8.6 (à savoir réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation) seront compromis, ce qui minera les perspectives de carrière et de revenus des personnes concernées<sup>30</sup>.

40. Les mutations structurelles liées à la quatrième révolution industrielle sont à la fois riches de perspectives, mais aussi lourdes de difficultés, car si les jeunes sont généralement les premiers à adopter de nouvelles technologies, ils sont aussi les plus susceptibles de se retrouver au chômage du fait de l'automatisation. Le taux d'embauche des jeunes diminuera à mesure que l'automatisation se développera et que des emplois ne seront plus créés, et la transition entre deux emplois deviendra plus difficile à mesure que la proportion des emplois moyennement qualifiés reculera. Il faut absolument prendre des mesures ciblées et adaptées, étant donné que les jeunes ayant suivi une formation technique et professionnelle occupent plus souvent des emplois exposés à l'automatisation et que les emplois faisant appel à des compétences connexes risquent eux aussi d'être automatisés. Alors que l'enseignement secondaire et supérieur facilite le recyclage ou l'adaptation, les jeunes ayant exercé des emplois pouvant être automatisés se retrouvent fréquemment au chômage ou inactifs. Les services publics de l'emploi et les services d'adéquation professionnelle peuvent mettre à profit les avancées technologiques, mais les services offerts en présentiel demeurent importants si l'on veut ne laisser personne de côté, notamment parmi les personnes qui ne savent pas se servir des outils numériques ou qui n'ont pas accès à la technologie<sup>31</sup>.

## 2. Mesures prises par des États Membres

41. Les pouvoirs publics s'emploient à combler le fossé numérique, à développer chez les jeunes les compétences nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat (cible 4.4), à promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et des communications, à favoriser l'avancement des femmes (cible 5.b), ainsi qu'à reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19. De nouvelles politiques, stratégies et cibles axées sur la transformation numérique et l'emploi des jeunes ont été mises en place en Colombie, en El Salvador, au Mexique et en Türkiye. La coopération internationale a également encouragé la prise d'engagements concrets, comme en témoigne, par exemple, la déclaration de 2022 sur le renforcement de la coopération entre les institutions de la jeunesse d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Mexique.

42. Pour accroître l'emploi des jeunes et promouvoir une transition juste dans le contexte de la crise climatique et de la quatrième révolution industrielle, les États Membres ont mené des initiatives de sensibilisation consacrées à des enjeux prioritaires. Le Ministère de la jeunesse de Jordanie a organisé une conférence de jeunes leaders sur l'action climatique, au cours de laquelle ont été abordées les solutions technologiques permettant de limiter les changements climatiques. Des forums et des campagnes à l'intention des jeunes ont été organisés à Bahreïn, en Jordanie, en Malaisie, au Mexique, en Mongolie, au Nicaragua et en Suède pour

<sup>28</sup> OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2022 : Investir dans la transformation de l'avenir des jeunes* (Genève, 2022).

<sup>29</sup> OIT, « Le fossé entre hommes et femmes en matière de développement des compétences : progrès, défis et options politiques pour renforcer la position des femmes », note de synthèse, août 2020.

<sup>30</sup> OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2020 : la technologie et l'avenir des emplois*.

<sup>31</sup> Ibid.

mettre à l'honneur des acteurs et actrices de l'innovation, favoriser le travail en réseau et faire mûrir de nouvelles idées.

43. L'accès aux activités de formation et d'éducation liées aux technologies de l'information et des communications a été amélioré, à la faveur notamment de l'utilisation accrue des plateformes numériques. Certaines des initiatives mises en œuvre ciblaient les membres de groupes vulnérables ou exclus. Ainsi, en Autriche, une campagne a été menée en réponse aux besoins des jeunes en situation de handicap ; à Bahreïn, en Inde, au Luxembourg et en Slovaquie, des programmes ont été conçus à l'intention des femmes ; en Türkiye, des formations ont été dispensées à des personnes réfugiées et à des membres de communautés d'accueil. En Chine, un programme de développement des compétences informatiques et professionnelles et une formation en ligne gratuite de 100 jours ont été lancés pour permettre aux jeunes de se perfectionner aux usages du numérique dans plus de 100 métiers. En Grèce, plusieurs programmes publics de formation au numérique à l'intention des jeunes ont été mis en place dans des secteurs porteurs, comme le marketing numérique, le tourisme, l'économie bleue et les compétences écologiques.

44. Pour faciliter la transition entre l'école et le monde du travail et stimuler l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, les pouvoirs publics ont déployé ou enrichi des plateformes de formation technique en ligne, et ce, avec un zèle accru dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, et se sont attelés à moderniser et à numériser les services publics de l'emploi, notamment en Allemagne, à Bahreïn, en Chine, en El Salvador, en France, en Inde, à Maurice, au Mexique, au Nicaragua et en Türkiye. Ces plateformes donnent accès, entre autres, à des cours en direct et enregistrés, à des formations certifiantes, à des services d'orientation professionnelle, ainsi qu'à des liens vers différentes ressources (emplois, stages, sources de financement et événements). Des partenariats ont été établis avec le monde du travail pour aligner la formation sur la demande future et compléter l'apprentissage en ligne par des stages pratiques, pour renforcer les capacités dans des domaines numériques liés à l'entrepreneuriat (Malaisie) et pour améliorer les plateformes publiques (Égypte). En Égypte et au Mexique, des partenariats public-privé ont également été noués pour développer les formations axées sur des logiciels populaires.

### 3. Mesures prises par des entités des Nations Unies

45. Les entités des Nations Unies ont mis à profit la recherche et les activités de concertation pour éclairer la formulation de politiques adaptées visant à promouvoir le travail décent compte tenu des fractures numériques, des mutations économiques et des changements climatiques. Dans le cadre de leur initiative Giga, l'UIT et l'UNICEF ont souligné les retombées positives du raccordement des écoles à l'Internet haut débit et de l'utilisation de logiciels libres, qui permettent aux populations d'avoir accès à des services publics numériques et, ainsi, d'obtenir des services bancaires en ligne, de s'informer et de bénéficier de possibilités d'entrepreneuriat et d'emploi<sup>32</sup>. En 2021, la CEPALC a constaté qu'en Amérique latine, près de la moitié des emplois étaient susceptibles d'être automatisés et que les femmes et les personnes de 15 à 29 ans étaient les plus exposées au risque de perdre leur emploi en conséquence. La Déclaration du Forum de la jeunesse adoptée en 2021 en amont de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement souligne que les jeunes doivent disposer de compétences numériques pour intégrer le marché du travail avec toutes les cartes en main. La campagne « #YouthLead Solutions » et le festival de l'innovation

<sup>32</sup> Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Towards a New Social Contract: Reducing inequalities through digital public goods and youth collaboration for the Sustainable Development Goals », 2022.

#YouthLead lancés par le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse mettent en avant des innovations concrètes pilotées par des jeunes qui contribuent aux objectifs de développement durable pour bâtir « l'avenir que nous voulons ». L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) met en relief la corrélation entre les compétences numériques et l'employabilité et son importance pour lutter contre le chômage et les risques connexes liés à l'usage de substances et d'autres conséquences préjudiciables.

46. Les entités des Nations Unies ont de plus en plus tiré parti des technologies pour offrir aux jeunes des formations et des ressources en ligne d'excellente qualité. Le Centre du commerce international (ITC) a assuré des formations et diffusé des informations sur le commerce électronique et l'entrepreneuriat numérique afin de réduire le déficit de capacités. Dans le cadre du projet #FastTrackTech, plus de 2 100 jeunes et adultes issus notamment du Bénin, de Côte d'Ivoire, d'Éthiopie, du Ghana, du Mali, d'Ouganda et du Sénégal ont bénéficié d'une formation axée sur l'acquisition des compétences numériques, qui a été assurée en ligne durant la pandémie. L'ITC a également mis en place le projet Switch ON, qui vise à renforcer la capacité des jeunes de trouver un emploi enrichissant en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et en Zambie. De même, son projet sur les jeunes et le secteur du commerce entend stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes, notamment au moyen de la plateforme en ligne « Communauté Ye ! », qui permet aux jeunes entrepreneurs d'accéder à des ressources et à des outils, d'obtenir des possibilités de développement et d'échanger avec des mentors et un réseau de pairs. Grâce à son programme eFounders Fellowship, la CNUCED vise également à donner aux jeunes entrepreneurs numériques les moyens de prendre leur destin en main. Les initiatives Génération sans limites, YouthConnekt Africa et Youth Co:Lab, qui comprend le programme Movers, proposent des webinaires, des cours et des ressources sur l'incubation d'entreprises, notamment dans le contexte de la COVID-19, qui s'adressent aux petites et moyennes entreprises dirigées par des jeunes, aux entrepreneurs sociaux et à de jeunes leaders.

47. Forte de son expérience aux côtés de personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion, l'OIM a lancé le projet « Migrant E-nclusion » en faveur de l'inclusion numérique des migrants, dans le cadre de l'Initiative mondiale conjointe sur la diversité, l'inclusion et la cohésion sociale, qui fournit, au moyen de l'application MigApp, des outils numériques destinés à renforcer la cohésion sociale, à favoriser les migrations sûres et à améliorer la situation sociale et les perspectives d'emploi des migrants. Pour stimuler la création d'emplois décents pour les jeunes dans le secteur agroalimentaire, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a appuyé plusieurs initiatives de transformation numérique, notamment : la mise au place de systèmes participatifs de garanties dans différents pays d'Afrique, en collaboration avec la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique ; le processus de certification des produits grâce à la conception d'une application mobile et Web baptisée KilimoMart, qui met les agriculteurs en relation avec les consommateurs ; un projet informatique au service de l'autodéveloppement de la filière pêche au Burundi ; la plateforme numérique ChispaRural d'appui au travail indépendant, qui aide les jeunes des zones rurales exposées aux migrations au Guatemala à établir des liens et à améliorer leur présence sur Internet ; la plateforme en ligne African Youth Agripreneurs, qui permet aux entrepreneurs agricoles (ou « agripreneurs ») d'échanger et d'apprendre aux côtés d'organisations de jeunes ruraux pour obtenir, à terme, un travail décent et rentable.

## C. Santé

### 1. Vue d'ensemble

48. Pendant la pandémie de COVID-19, les effets de la fracture numérique dans le domaine de la santé n'ont pas été les mêmes chez tous les jeunes. Les jeunes qui avaient les moyens d'étudier ou de travailler en ligne ont pu maintenir une distance physique, obtenir des informations sanitaires fiables en ligne et bénéficier de téléconsultations, courant ainsi moins de risques de contracter la COVID-19<sup>33</sup>. En revanche, pour les jeunes vulnérables, les conséquences négatives sur la santé ont été amplifiées par les inégalités d'accès aux technologies numériques<sup>34</sup>.

49. La dépendance à l'égard des technologies numériques peut également avoir des effets négatifs sur la santé des jeunes<sup>35</sup>. Le manque d'activité pendant les périodes de confinement et de quarantaine, le cyberharcèlement<sup>36</sup> et le stress lié à l'augmentation du temps d'écran<sup>37</sup> en sont quelques exemples. Les jeunes utilisent volontiers les médias sociaux comme principale source d'information, ce qui accroît leur exposition à la mésinformation et risque d'ébranler leur confiance<sup>38</sup>.

50. Différents leviers peuvent être actionnés pour remédier aux effets de la fracture numérique sur la santé des jeunes. Des textes législatifs visant à protéger la santé des jeunes sur les plateformes numériques peuvent être adoptés aux niveaux national et international<sup>39</sup>. Des activités de sensibilisation des parents peuvent être menées pour donner à ces derniers les compétences numériques qui leur permettront d'aider leurs enfants à trouver sur Internet des informations fiables en matière de santé<sup>40</sup>. Enfin, il est primordial que les jeunes susceptibles de développer des problèmes de santé mentale disposent à l'avenir d'un meilleur accès aux outils de formation au numérique pour se protéger des éventuels effets psychologiques négatifs liés à une utilisation accrue des technologies numériques<sup>41</sup>.

<sup>33</sup> Yolanda N. Evans *et al.*, « Using Telemedicine to Reach Adolescents During the COVID-19 Pandemic », *Journal of Adolescent Health*, vol. 67, n° 4 (octobre 2020).

<sup>34</sup> Marie Smith-East et Shaquita Starks, « COVID-19 and Mental Health Care Delivery: A Digital Divide Exists for Youth with Inadequate Access to the Internet », *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 60, n° 7 (juillet 2021) ; Eliza Livingston *et al.*, « Global student perspectives on digital inclusion in education during COVID-19 », *Global Studies of Childhood* (paru en ligne pour la première fois le 14 juin 2022).

<sup>35</sup> UNICEF et Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), « The impact of COVID-19 on migrant children in Trinidad and Tobago » (juillet 2020) ; Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health et UNICEF, *On my mind: how adolescents experience and perceive mental health around the world* (Baltimore et New York, 2022) ; UNESCO, « Les jeunes en tant que chercheurs : Explorer l'impact de la COVID-19 sur les jeunes », note d'orientation globale (Paris, 2022) ; UNICEF, *Life in Lockdown: Child and adolescent mental health and well-being in the time of COVID-19* (Florence (Italie), Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, 2021).

<sup>36</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Life in Lockdown: Child and adolescent mental health and well-being in the time of COVID-19*.

<sup>37</sup> Susan Walker, *Technology Use and Families: Implications for Work-Family Balance and Parenting Education*, document d'information élaboré pour la Division du développement social inclusif du Département des affaires économiques et sociales (mai 2021).

<sup>38</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Les jeunes et le COVID-19 : réponses, relance et résilience* (OCDE, 2020).

<sup>39</sup> UNICEF, *Life in Lockdown: Child and adolescent mental health and well-being in the time of COVID-19*.

<sup>40</sup> Susan Walker, *Technology Use and Families: Implications for Work-Family Balance and Parenting Education*.

<sup>41</sup> Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Action required to address the impacts of the COVID-19 pandemic on mental health and service delivery systems in the WHO European Region*.

## 2. Mesures prises par des États Membres

51. Pendant la pandémie de COVID-19, les États Membres se sont emparés des questions relatives à la santé des jeunes en mettant à profit les technologies numériques. En 2020, dans le cadre d'une lettre adressée au Secrétaire général et au Président de l'Assemblée générale, 94 États Membres et l'Union européenne ont publié une déclaration commune de soutien à la note de synthèse intitulée « Nécessité de tenir compte de la santé mentale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 », qui portait notamment sur la santé des jeunes et l'utilisation des technologies numériques pendant la pandémie (voir [A/74/894/Rev.1](#)). À la suite de cette déclaration, les États Membres ont œuvré au renforcement des services de santé mentale destinés aux jeunes et aux membres d'autres groupes vulnérables, notamment en lançant des initiatives de sensibilisation des jeunes à la sécurité sur Internet.

52. En France, dans le cadre de l'action menée pour mettre Internet au service de la protection de la santé mentale des jeunes, un dispositif a été mis en place en février 2021 pour permettre aux étudiants de bénéficier gratuitement d'un accompagnement psychologique, notamment sous la forme de téléconsultations. En Inde, la plateforme en ligne « It's Ok To Talk » a aidé les jeunes à obtenir des ressources en matière de bien-être mental. En Jordanie, le Ministère de la jeunesse a pris en compte la question de la sécurité en ligne en intégrant les thèmes de l'intelligence artificielle et des compétences numériques dans ses camps el-Hussein. À Maurice, de jeunes sportifs de l'île Rodrigues, une île périphérique autonome, ont pu bénéficier de services d'appui psychosocial via une application de messagerie. En Slovaquie, un plan d'action national pour la protection de l'enfance dans l'espace numérique a été établi. En Mongolie, un dispositif de consultation en ligne a été mis en place à l'intention des jeunes, dans le but notamment de lutter contre les habitudes néfastes. En Türkiye, des services de consultations familiales, dont des services d'accompagnement personnalisés et adaptés aux jeunes, ont été dispensés sur des plateformes de réunion en ligne, et une campagne de lutte contre la dépendance numérique a été lancée.

53. En Chine, pour élargir l'accès des jeunes à des services de télémédecine, la Fédération panchinoise des jeunes et l'Administration générale des sports ont lancé, en 2022, des programmes nationaux de remise en forme en ligne. En Colombie, un système de dossiers médicaux électroniques a été mis en place pour permettre aux professionnels de la santé d'échanger des données cliniques concernant les patients et de fournir des services de cybersanté dans tout le pays. En El Salvador, des cours en ligne sur la santé reproductive et la prévention des dépendances ont été mis au point à l'intention des jeunes. En Allemagne, une initiative a été lancée pour promouvoir, auprès de jeunes défavorisés, l'importance d'adopter un mode de vie sain et d'acquérir des connaissances en matière de cybersanté. En Malaisie, des établissements de formation des jeunes et d'entraînement sportif ont lancé des tournois de sports électroniques pour motiver les étudiants à conserver un mode de vie sain et actif. Au Nicaragua, une plateforme numérique baptisée « Fuerza Bendita » a été créée pour promouvoir l'inclusion des jeunes et des adultes en situation de handicap.

54. À Bahreïn, pour mettre en évidence le lien entre les technologies et la lutte contre la COVID-19, le prix du Roi Hamad pour l'avancement des jeunes et la réalisation des objectifs de développement durable a été décerné à des jeunes ayant piloté des solutions, dans certains cas numériques, de riposte à la pandémie. En Grèce, dans le cadre d'une campagne conjointe d'incitation à la vaccination, un forfait de

---

*recommendations from the Technical Advisory Group on the Mental Health Impacts of COVID-19 in the WHO European Region, 30 juin 2021.*

50 gigaoctets de données a été offert aux jeunes ayant reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID-19.

### 3. Mesures prises par des entités des Nations Unies

55. Les entités des Nations Unies ont utilisé une panoplie d'outils pour réduire l'incidence de la fracture numérique sur la santé des jeunes. Le PNUD a mené des travaux de recherche qui ont montré que la santé mentale des jeunes était une composante majeure de la « pandémie d'inégalités » née dans le sillage de la pandémie de COVID-19<sup>42</sup>. L'ITC a réalisé une étude dont il est ressorti que les services de télémédecine destinés aux jeunes restaient tributaires des solutions logicielles et que les innovations matérielles dans ce domaine faisaient défaut. Dans sa stratégie mondiale pour la santé numérique 2020-2025, l'OMS a mis en relief les principaux défis à relever concernant les technologies numériques, comme la nécessité de garantir la confidentialité des données de santé et d'accroître l'accès des populations à faible revenu à ces technologies.

56. Des initiatives ont été mises en œuvre pour renforcer les infrastructures et les capacités des prestataires de services de santé en ligne. À titre d'exemple, l'OIM a contribué à la protection du bien-être mental des étudiants migrants sur Internet. L'OMS a lancé un projet d'accompagnement en ligne et, avec le concours de partenaires, mis au point un cours qui a permis de former plus de 150 coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour la santé numérique et plus de 400 professionnels de la santé numérique de 106 pays. De plus, dans le cadre de son projet de lutte contre le stress des adolescents grâce à des technologies évolutives (baptisé STARS), elle a mis au point des interventions numériques destinées aux jeunes en proie à une grave détresse psychologique<sup>43</sup>.

57. Pour sensibiliser la population à la question de la santé des jeunes, le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse a lancé, à l'intention des jeunes, une série de webinaires axée sur la santé mentale sous le mot-dièse #CopingwithCOVID (faire face à la COVID), et collaboré avec Twitter à l'élaboration d'une liste de vérification à l'intention des jeunes militants. Le Bureau régional du Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour l'Afrique de l'Est a mis à profit les technologies numériques pour mieux faire connaître les problèmes de santé qui touchent les jeunes, comme ceux afférents à l'alimentation et à la violence domestique. Le PNUD a mis au point un programme baptisé « Engage to Disengage » (S'engager sans se perdre) pour aider les jeunes à utiliser à bon escient les médias en ligne. L'ONUDC a développé une plateforme d'apprentissage en ligne pour la mise en œuvre du programme « Clés pour l'adolescence » de Lions Quest, axé sur le bien-être mental des jeunes. L'OMS a mené des initiatives conjointes de sensibilisation à la question de la santé des jeunes, dont l'une en collaboration avec la plateforme d'apprentissage ludique Kahoot!, dans le cadre de la création de cours en ligne (appelés « kahoots ») axés notamment sur la vaccination et la désinformation, et une autre en coopération avec Angry Birds Friends, dans le cadre d'une initiative baptisée « Self-Care Tournament » (Tournoi de la santé personnelle) visant les jeunes.

<sup>42</sup> Orazio Attanasio et Ranjita Rajan, « The invisible COVID-19 graveyard: intergenerational losses for the poorest young people and actions to address a human development pandemic », série de documents d'orientation sur la COVID-19 n° 26 (Programme des Nations Unies pour le développement et UNICEF, 2021).

<sup>43</sup> OMS, *Boîte à outils HAT : stratégies visant à promouvoir et à protéger la santé mentale des adolescents et à réduire l'automutilation et d'autres comportements à risque* (OMS, 2021).

## **V. Mobilisation des jeunes dans le système des Nations Unies**

### **A. Programme des délégués de la jeunesse**

58. Dans le cadre du programme des délégués de la jeunesse du Département des affaires économiques et sociales, les jeunes ont pu continuer de participer aux mécanismes de l'ONU en se joignant aux délégations nationales participant à des réunions intergouvernementales. En 2021, 71 délégué(e)s de la jeunesse venus de 36 États Membres et une déléguée d'un Observateur permanent ont participé officiellement à la soixante-seizième session de l'Assemblée générale. En 2022, ils étaient 65, venus de 31 États Membres et de groupes régionaux, à participer à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée.

### **B. Forum de la jeunesse du Conseil économique et social**

59. Le forum de la jeunesse du Conseil économique et social est convoqué par la présidence du Conseil et coorganisé par le Département des affaires économiques et sociales et le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, en collaboration avec le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes. Le grand groupe des enfants et des jeunes et la réunion internationale de coordination des organisations de jeunes concourent également à la tenue de cette manifestation. En 2021, le forum s'est déroulé en ligne sur le thème « Une reprise durable et résiliente après la pandémie de COVID-19, qui favorise les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable : ouvrir une voie inclusive et efficace vers la réalisation du Programme 2030 dans le contexte de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable » et a mis l'accent sur les objectifs 1, 2, 3, 8, 10, 12, 13, 16 et 17. La session 2022 du forum, elle aussi organisée sous forme virtuelle, a été consacrée au thème « Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme 2030 de développement durable à l'horizon 2030 » et a été l'occasion d'examiner les progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des objectifs 4, 5, 14, 15 et 17. En 2021 comme en 2022, de nombreuses consultations régionales et thématiques sur la jeunesse ont été organisées en amont des forums afin d'accroître les interactions avec les jeunes.

### **C. Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse**

60. Jeunesse 2030, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, a été lancée en 2018 pour transformer l'action menée par l'Organisation pour et avec les jeunes. En l'espace de quatre ans, des progrès remarquables ont été faits en ce sens, puisque 49 entités des Nations Unies et 130 équipes de pays des Nations Unies participent aujourd'hui à sa mise en œuvre. En dépit de la pandémie, le système des Nations Unies a continué de faire avancer la Stratégie, en redoublant d'efforts dans les domaines prioritaires et fondamentaux et en faisant participer les jeunes de manière constructive.

61. Sous la supervision du Comité directeur de haut niveau, et avec le ferme appui du groupe de direction technique, des bases solides ont été posées pour déployer la Stratégie dans tout le système. Des outils d'établissement des responsabilités ont été mis au point, et un état de référence a été établi. La production de rapports sur les progrès accomplis a été systématisée dans l'ensemble du système des Nations Unies, et les indicateurs de la Stratégie pour la jeunesse ont été intégrés au processus

d'examen quadriennal complet. À l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie, plusieurs supports de connaissances ont également été conçus, et un tableau de bord permettant au public de suivre les progrès réalisés est en cours d'élaboration. Un secrétariat a été créé au Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse pour coordonner l'action menée par les entités des Nations Unies dans le cadre de la Stratégie. Dans sa résolution [76/306](#), l'Assemblée générale a approuvé la création du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse afin d'encourager le renforcement de la collaboration dans tout le système des Nations Unies.

#### **D. Organisations de jeunes et d'aide à la jeunesse**

62. Le grand groupe des enfants et des jeunes a sondé ses membres pour obtenir des informations au sujet des activités qu'ils menaient. Les réponses, extrêmement nombreuses, ont mis en exergue l'importance de la question de la fracture numérique aux yeux des jeunes. Les répondants ont insisté sur la nécessité de réduire la fracture numérique, compte tenu de ses répercussions sur l'emploi, l'éducation et la santé des jeunes. Ils ont indiqué que les technologies pouvaient favoriser l'avancement des jeunes et faciliter l'établissement de liens et de réseaux, mais que, sans intervention, elles pouvaient également diviser les populations et les sociétés. Il fallait donc que les jeunes bénéficient de formations pour apprendre à trouver des sources d'information fiables et à mieux résister aux effets psychologiques et sanitaires préjudiciables découlant d'un temps d'écran élevé et de l'utilisation des médias en ligne.

63. Les organisations ont souligné que la fracture numérique reflétait et accentuait les disparités de revenus et que le recours à des approches concertées pouvait permettre de remédier aux écarts. Elles ont mené une série d'initiatives visant à accroître l'inclusion numérique et à promouvoir l'accès des jeunes aux technologies, dont des activités de formation et de sensibilisation, des manifestations et des sessions de réseautage consacrées au renforcement de la capacité des jeunes d'utiliser les technologies et aux usages de la technologie dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé. Certaines organisations ont fait savoir qu'elles utilisaient et mettaient à disposition des logiciels libres pour permettre à des particuliers et à d'autres organisations de bénéficier librement de ces technologies et d'accéder à des services plus larges. Par ailleurs, pour atteindre les jeunes vulnérables et marginalisés, des organisations ont mis à profit les applications mobiles gratuites de discussion pour dispenser des formations visant à donner aux jeunes les moyens d'obtenir des emplois décents et ont proposé des activités d'apprentissage en ligne adaptées aux besoins de groupes particuliers, comme les réfugiés. Enfin, certaines organisations ont facilité l'accès à des allocations et à des bourses d'études.

### **VI. Conclusions et recommandations**

64. Le présent rapport fait état des effets de la fracture numérique sur les jeunes dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé. Les inégalités sur le plan de l'accès aux technologies et des capacités à les utiliser, qui existaient déjà avant la pandémie de COVID-19, sont apparues au grand jour à la suite des mesures de distanciation physique imposées pour enrayer la crise sanitaire.

65. Face à la fermeture des écoles, des établissements d'enseignement et des lieux de travail, à la transition des services publics et des services de santé et d'éducation vers un mode de prestation en ligne et à l'exécution à distance de nombreuses activités professionnelles, les personnes laissées pour compte courent le risque de voir leur exclusion s'aggraver et leur situation socioéconomique se dégrader.

66. Des mesures réfléchies et tournées vers l'avenir sont nécessaires pour réduire la fracture numérique et faire de la technologie un bien public. En plus de renforcer les infrastructures technologiques pour garantir l'accès des habitants des régions reculées et des ménages pauvres et exclus à une connexion haut débit, il est primordial de combler les disparités sur le plan des capacités afin que les jeunes puissent utiliser Internet de manière productive et en toute sécurité et sachent comment faire pour trouver des services et des sources d'information fiables.

**67. Sur la base des informations reçues et de l'analyse effectuée, les recommandations suivantes sont formulées à l'intention des États Membres, qui sont invités à y donner suite en collaboration avec la société civile et le secteur privé, selon qu'il conviendra :**

**a) Élargir l'accès aux technologies numériques dans les établissements d'enseignement afin de mettre ces technologies à la portée de l'ensemble de la population à un coût abordable et d'accroître l'accès aux services de santé, d'éducation et d'emploi en ligne ; améliorer les compétences numériques du personnel enseignant et des parents ; fournir une aide ciblée aux familles à faible revenu, aux personnes ayant un accès limité à Internet et aux personnes en situation de handicap rencontrant des problèmes d'accessibilité ;**

**b) Veiller, selon une démarche fondée sur les droits et tenant compte de l'âge, du handicap et des questions de genre, à accroître l'adoption et l'utilisation des biens publics numériques et des logiciels libres, à favoriser l'acquisition des compétences numériques nécessaires à une utilisation productive, en toute sécurité, des logiciels libres et d'autres technologies et à prendre des dispositions législatives destinées à protéger la santé, y compris la santé mentale, des jeunes sur les plateformes numériques ;**

**c) Adopter une approche participative et concertée pour concevoir et mettre en œuvre, à l'intention des jeunes, des interventions en ligne ou s'appuyant sur les technologies dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé, de manière à répondre aux besoins des jeunes concernés et à inscrire les résultats obtenus dans la durée ; encourager les partenariats public-privé pour améliorer l'inclusion numérique ; dans le domaine de l'emploi, associer les jeunes aux négociations collectives et au dialogue social afin de renforcer leur représentation dans le monde professionnel, y compris dans les secteurs informels ;**

**d) Tenir compte du fait que la transformation numérique et la quatrième révolution industrielle se superposent à la crise climatique, renforcer les capacités dans le domaine de la technologie afin de donner aux jeunes et à la société les moyens d'élaborer et d'exploiter de nouvelles approches pour lutter contre les changements climatiques, promouvoir des conditions de travail décentes et assurer une transition garante de la justice sociale.**